



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 02 Octobre 2014	Nombre de délégués :	
N° 2014-056	En exercice :	50
Convocation du : 16 Septembre 2014	Présents ou représentés :	35
Affichage du : 03 Octobre 2014	Absents :	6

Objet de la délibération : Suppression vacance d'emploi – Etude gouvernance SAGE

L'an deux mille quatorze et le deux du mois de octobre à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes de la Mairie de Blanzay, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la commune de Blanzay.

Étaient Présents, représentant les communes de :

Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (délégué suppléant)
LES BIZOTS	M Thierry MARMORAT M Jean Paul LUARD	X	X		
BLANZY	M Jean Marc FRIZOT M André PAPILLON	X	X		
CIRY LE NOBLE	M Pascal SCHIAVONE M Jean François RIZET	X X			
DIGOIN	M Yves BAYON Mme Marie-Agnès FORGEAT	X X			
GÉNELARD	M Jean-Paul BONIN M Richard FORGEAT			X X	
MARIGNY	Mme Paulette ACKERMANN M François MARCHAND	X	X		M MORIN Bernard
MONTCEAU LES MINES	M Michel FURNO Mme Catherine PIGUET	X	X		
MONTCENIS	M Bernard GILOT M André PRUDHON			X X	
MONTCHANIN	M Joël DUBAND M Daniel LAUREAU	X	X		
OUDRY	M Pascal LOPES DE LIMA M Jean Paul LAUPIN	X	X		M LONJARRET Luc
PALINGES	M Bruno PICHARD M Jean Louis TRAMOY			X X	
PARAY LE MONIAL	M André ACCARY M Gilles PERRETTE	X	X		
PERRECY LES FORGES	M Cyril DUTARTRE M Guillaume JACOB	X	X		
POUILLOUX	M SOROKA Christian M Jean Paul MAZILLE	X X			
SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS	M Pascal MOREAU M Jean Paul BRÉTIGNY	X	X		
SAINT BERAÏN SOUS SANVIGNES	M Philippe DUBAND M Bernard VILLETTE	X	X		
SAINT EUSÈBE	M Alain BALLOT M Henri CHECKO	X X			
SAINT LAURENT D'ANDENAY	M Rémy CAPA M Gilles TOUILLON	X X			
SAINT LEGER LES PARAY	M Laurent BOURGEON M Alain MATRAS	X X			
SAINT VALLIER	Mme Danielle LUCIEN M Denis BEAUDOT	X	X		
SAINT VINCENT BRAGNY	M Sébastien DESCHAMPS M Jean Marc PESSIN	X X			
SANVIGNES LES MINES	M Guy BOGUET M Jean Claude LAGRANGE	X	X		M CANE Frédéric
TORCY	Mme Sylvie LECOEUR M René LEBEAU	X	X		M LAMALLE Chrtsian
VITRY EN CHAROLLAIS	M Daniel THERVILLE M Jean Yves GRILLET	X X			
VOLESVRES	M David PIERRE M Claude DUCROUX	X X			

Secrétaire de séance : M Laurent BOURGEON

.../...

Contexte :

Le Syndicat Intercommunal du bassin Versant de la Bourbince porte la démarche du SAGE Arroux Bourbince sur le bassin versant de l'Arroux. Les élus du Syndicat votent les décisions prises en Commission Locale de l'Eau. Cette incohérence territoriale n'est pas la seule et pose problématique. Une collectivité peut adhérer et cotiser à un ou plusieurs syndicats de rivière, à un syndicat d'eau et en plus peut également participer à l'outil SAGE. Ces multiples couches administratives ne facilitent pas l'appréhension des élus sur notre territoire.

A cela va bientôt s'ajouter la réforme des intercommunalités et sa nouvelle compétence obligatoire : gestion des milieux aquatiques et inondation.

Fin 2012, la CLE du SAGE et les présidents des structures porteuses de contrats territoriaux, en étroite collaboration avec la Sous-préfecture d'Autun, ont engagé une réflexion pour améliorer la gouvernance de l'eau à l'échelle du bassin versant du SAGE.

En 2013, ces acteurs se sont mobilisés pour permettre le financement d'une étude à 100% (70% par l'Agence de l'Eau et 30% par la Région Bourgogne).

Le premier recrutement n'a pas permis d'obtenir satisfaction sur les compétences des candidats.

Le Syndicat a délibéré le 04 mars 2014 afin de procéder à une ouverture du poste auprès de l'administration et procéder à un nouveau recrutement pour une durée de 6 mois

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Supprime le poste de chargé d'étude créé le 4 mars 2014 pour assurer la phase 1 de l'étude gouvernance (état des lieux juridique et financier des structures existantes au sein du territoire du SAGE Arroux Bourbince.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le : **03 octobre 2014**
Publication le : **03 octobre 2014**

A Montceau-les-Mines le : **03 octobre 2014**

Le Président,

